

UNION INFO express

UNION du corps enseignant secondaire genevois - 6, rue de la Tour-de-Boël - 1204 Genève
secretariat@union-ge.ch --- www.union-ge.ch

DECEMBRE 2018

Dans ce numéro :

- Edito : comment sortir du guêpier ?
- Bon plan : offre OnTheHub
- Introduction de l'informatique au Collège
- Genève une école à deux vitesses

Bon plan - Offre OnTheHub

Le site web « OnTheHub » propose au personnel enseignant des établissements scolaires des réductions substantielles sur de nombreux logiciels.

Depuis quelque temps déjà, ce site propose au personnel enseignant de l'État de Genève des réductions sur l'achat de licences auprès de nombreuses marques connues. Citons par exemple les licences Microsoft Office ou Windows, Norton by Symantec, VMware, IBM SPSS, et bien d'autres.

Vous trouverez donc dans la rubrique « Bons Plans » de notre site web les indications pour en profiter et plusieurs autres offres destinées aux enseignants, mais aussi parfois aux élèves et autres membres du personnel du DIP.

<https://union-ge.ch/dip-geneve-onthehub/>

Edito : comment sortir du guêpier ?

Le gouvernement genevois a placé vendredi dernier son parlement dans une situation totalement inédite, ce dernier a accepté deux projets de loi concurrents lors du vote sur la capitalisation de la Caisse de pension de l'État de Genève (CPEG).

Que penser de cela ?

Une chose est certaine, le Grand Conseil a clairement indiqué que **la nécessité de capitalisation de la CPEG était unanimement comprise et soutenue par nos élus**, et que si les modalités de son financement séparaient les deux camps, tous s'accordaient sur la volonté de préserver les rentes..

Depuis le début des débats sur la question, c'est la conviction de l'UNION.

Le Conseil d'Etat semble vouloir se diriger vers la publication des deux projets de loi afin de permettre aux éventuels recours et/ou referendum de débiter et d'aboutir avant le 31 mai 2019. En effet, faute de financement définitif avant cette date, la baisse supplémentaire de prestations de 10% entrera en force.

Cette stratégie sous-entend, d'une part qu'au moins l'un des deux projets soit attaqué en référendum et que le peuple le refuse. Cependant, que fera-t-on si les deux lois sont acceptées ?

Que faire face à cette situation ubuesque ?

Avant toute chose, l'UNION est convaincue qu'il faudra faire œuvre de pédagogie vis-à-vis de la population, expliquer et expliquer encore que la situation actuelle de la CPEG est préjudiciable aux finances du canton, que les prestations fournies par la CPEG ne sont pas si extraordinaires que cela en regard des montants de cotisations prélevées, que les fonctionnaires genevois ont déjà vu leurs retraites amputées de 17% ces dernières années, etc.

Mais cela ne suffira probablement pas. Il faudra également nous montrer déterminé et capable de nous mobiliser. Il nous faudra certainement à nouveau descendre dans la rue pour défendre nos conditions de retraite et rappeler à la population que nos intérêts et les siens sont communs, car lorsque les conditions de la fonction publique se dégradent, celles des entreprises privées ne tardent jamais à suivre.

Adhérez, l'UNION c'est vous !

L'UNION s'engage à vos côtés

Genève, une école à deux vitesses !

Alors que le DIP engage des moyens importants pour anticiper la mise en œuvre de l'introduction de l'informatique au collège, force est de constater que la situation est très différente dans les ECG.

En effet, bien que l'introduction de l'informatique au collège est prévue par la CDIP pour la rentrée 2022, le Département se mobilise pour une mise en place dès la rentrée 2020.

Tandis que, dans le même temps, le nouveau plan d'étude cadre des ECG qui entrera en vigueur le 1er août 2019, ne bénéficie, à notre connaissance, toujours pas de mandat lançant la rédaction des plans cantonaux.

Pourtant, il est largement temps que les groupes de travail cantonaux se rencontrent pour adapter le plan d'étude fédéral et permettre ainsi la mise en place dans les délais de cette nouvelle version des programmes de cours.

Introduction de l'informatique au Collège

Le projet d'introduction de l'informatique comme une nouvelle discipline du collège se précise et devrait entrer en vigueur à la rentrée 2020, en même temps que la réforme concernant l'introduction de l'OS dès la première année. Exigence de la CDIP, l'informatique est une nouvelle discipline du bloc des Sciences expérimentales.

Quatre heures seront consacrées à l'informatique, mais la mise en place doit se faire, selon le DIP, au moindre coût. Une seule heure a donc été ajoutée à la grille horaire et l'heure d'IDS (Introduction à la démarche scientifique) serait transformée en heure d'informatique. Pour les deux autres heures, le D11 avait imaginé des co-enseignements entre l'informatique, la philosophie et le droit et une semaine hors-cadre centrée sur l'informatique.

Heureusement, sous la pression de pétitions déposées par les groupes de disciplines concernées et de l'UNION, la cheffe du département, Madame Anne Emery Torracinta, a promis de débloquer une deuxième heure supplémentaire.

Par conséquent, l'un des projets proposés par le D11, avec cette nouvelle variable, est le suivant :

- 2h d'informatique en 1e année (1h + transformation de l'heure d'IDS)
- 1h d'informatique en 2e année
- 1 semaine hors-cadre en 3e année

Si cette proposition supprime les problèmes soulevés par le co-enseignement, il subsiste l'inconnue du financement des heures de préparation, accompagnement et correction de la semaine hors-cadre. Le D11 imagine rétribuer les maîtres concernés au cachet. Cela reviendrait notamment à institutionnaliser du travail hors poste, donc des heures supplémentaires. Il y a un risque également, qu'à terme, cette rétribution diminue voire disparaisse par manque de budget.

Afin de présenter le projet et consulter les enseignant-e-s, le D11 organise des CPG internes, par disciplines et extraordinaires. L'UNION salue cet effort, néanmoins il nous faut rester attentif à ce que ces réunions ne soient pas juste des moments de présentation du projet ou d'information, mais bien de consultation.

Plus largement, et dans un souci de préparer au mieux nos élèves au monde numérique, le DIP veut retravailler l'ensemble des programmes du primaire à la fin du secondaire. Pour le Collège, il y a la volonté que la culture numérique soit traitée principalement par les Sciences humaines et les Sciences expérimentales, mais aussi par les autres disciplines.

Les président-e-s de groupe vont être appelé-e-s à retravailler le plan d'études.

**Le bureau de l'UNION vous souhaite
une année 2019 pleine de joies !**

